Communiqué de presse
Paris, le 8 février 2024

REACTION DE LAMINE GHARBI A LA NOMINATION DE FREDERIC VALLETOUX EN QUALITE DE MINISTRE DELEGUE A LA SANTE

La Fédération de l'Hospitalisation Privée tient à saluer la nomination de Frédéric Valletoux en tant que ministre délégué à la Santé, et à lui adresser tous ses vœux de réussite dans cette mission essentielle qui lui est confiée.

En tant qu'ancien président de la Fédération Hospitalière de France, et député engagé, Frédéric Valletoux connait les fortes inquiétudes des acteurs de santé, les fragilités de notre système, et les dossiers urgents qu'il convient de prendre à bras-le-corps.

Nous avons œuvré ensemble par le passé sur des enjeux majeurs. Nous avons demandé conjointement des financements à la hauteur de nos missions de soin. Nous avons signé un Protocole de pluriannualité avec Agnès Buzyn en 2020, démarche innovante et engageante qui doit être relancée au plus vite. Nous avons prôné une loi de programmation en santé, support de la vision de long terme des priorités de santé publique, qui n'a à ce jour, toujours pas trouvé de concrétisation.

Ces engagements et ces ambitions doivent trouver à présent leur plein accomplissement dans l'action ministérielle de Frédéric Valletoux, aux côtés de la ministre Catherine Vautrin. Le monde de la santé a besoin d'être accompagné et soutenu, dans un contexte où l'inflation impacte lourdement les établissements de santé.

En tant que député, Frédéric Valletoux a aussi porté une loi qui privilégie la confiance envers les acteurs de terrain pour mettre en place les meilleures organisations au service de l'accès aux soins. Nous comptons donc sur lui pour rester fidèle à cet esprit de confiance également distribué entre acteurs publics et acteurs privés, et pour remédier sans délai, dans un souci évident de justice, aux discriminations qui touchent les professionnels de santé du secteur privé. Cela passe par des politiques de revalorisation salariale équitables, et par le financement de notre accord social majoritaire sur les classifications et les rémunérations, accord expressément commandé par le gouvernement.

« *Frédéric Valletoux a déclaré récemment : si on veut vraiment que ce système se réforme, il faut des décisions volontaristes et courageuses. Je partage cette vision : il faut une rupture, et la prochaine campagne tarifaire doit être l'incarnation de ce courage, avec des moyens à la hauteur des enjeux de santé, priorité des citoyens. L'autre priorité qui nécessite courage et volonté, c'est la mise en œuvre du Service Public de Santé, pour que nous soyons enfin tous réunis au service des Français et de leur santé* », déclare Lamine Gharbi.

A propos de la FHP

La FHP regroupe 1 030 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 9 millions de patients. Environ 160 000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40 000 médecins y exercent. Enfin, plus de 3 millions de patients sont accueillis chaque année dans plus de 122 services d'urgences.

Contact presse :
Nathalie JARRY, Directrice de la Communication
nathalie.jarry@fhp.fr
06 60 85 96 33